

<https://ecoleetsociete.se-unsa.org/Le-nouveau-ministre-a-presente-ses-priorites-a-l-Unsa-Education>



École & société

Le nouveau ministre a présenté ses priorités à l'Unsa-Éducation

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : mardi 30 mai 2017

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le SE-Unsa a rencontré le nouveau ministre de l'Éducation nationale, mercredi 24 mai, dans le cadre d'une délégation de l'Unsa Éducation.

Cette audience a permis un premier échange global avec Jean-Michel Blanquer sur ses grandes orientations ainsi que sur plusieurs annonces pour la rentrée 2017, en particulier le [CP à 12 en éducation prioritaire](#), les [rythmes scolaires](#) et les [parcours bilangues](#).

Le ministre a exprimé sa volonté « chevillée au corps » de faire avancer le système éducatif mais avec « pragmatisme ». Il dit vouloir protéger l'École des effets de balancier et des approches idéologiques. Il affirme également vouloir la réussite de chacun, qui passera, selon lui, par la « personnalisation des parcours ».

Le ministre insiste sur deux priorités. La première, c'est ce qu'il appelle « le bloc maternelle/CP/CE1 » dont les apprentissages fondamentaux sont présentés comme déterminants pour la suite de la scolarité. Son objectif, c'est « 100% de réussite à la fin du CP ». Il souhaite donc activer plusieurs leviers, formation, outils, affectation particulière des PE sur le CP, activités pédagogiques complémentaires, accompagnement éducatif ainsi que dédoublement des CP en éducation prioritaire. Pour le SE-Unsa cela ne devra pas conduire à renforcer la pression sur le CP et remettre en cause le cycle 2 avec un retour à la logique annuelle inadaptée aux différences de maturité des jeunes élèves.

Sa seconde priorité porte sur la voie professionnelle qu'il juge trop souvent choisie par défaut par des élèves déjà très en difficulté, qui finissent par décrocher en trop grand nombre. Il souhaite donc développer la préparation à l'orientation, l'accompagnement au lycée et la poursuite d'étude après le bac professionnel. Le SE-Unsa partage cette priorité et souhaite le développement d'une offre de formation professionnelle diversifiée de proximité sous statut scolaire au sein de l'Éducation nationale.

Par ailleurs, le ministre veut faire le bilan de la réforme du lycée ou encore travailler sur l'impact du numérique sur l'Éducation. S'agissant des nouveaux programmes de l'école et du collège, il précise ne pas vouloir les remettre en chantier mais accompagner leur mise en oeuvre. Le SE-Unsa veillera à ce que cet accompagnement ne conduise pas à tordre les programmes.

Quant aux personnels, le ministre estime qu'il faut « un nouveau contrat social » qui rompe avec l'infantilisation par davantage d'horizontalité, d'accompagnement des équipes et des pratiques. Ce nouveau contrat social devrait permettre des parcours professionnels personnalisés avec une ouverture possible sur d'autres champs professionnels ou sur l'international.

Pour le SE-Unsa, la rencontre a permis de balayer de nombreux sujets qui devront donner lieu à un dialogue social approfondi. Pour l'heure, le SE-Unsa juge précipitées les annonces pour la rentrée 2017. Il souhaite qu'une fois l'échéance des élections législatives passée, les projets soient précisés et soumis à discussion. Le SE-Unsa sera exigeant, combatif et constructif. Si des ajustements peuvent être nécessaires, il ne peut s'agir de déconstruire, même à bas bruit, la Refondation qui est tout juste en place.

La réussite de chaque élève au-delà de son origine sociale et la reconnaissance de l'engagement et du professionnalisme des personnels constituent la boussole du SE-Unsa.